



Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette formation, le participant sera capable, pour un voyage de type destination-soleil de courte durée, de :

- Évaluer les risques à la santé du voyageur en fonction du type de voyage et de la destination;
- Élaborer le calendrier de vaccination de ce voyageur;
- Conseiller le voyageur en fonction des risques à sa santé;
- Évaluer la nécessité d'une médication et conseiller le voyageur à cet égard.

Modalités d'inscription à la formation à distance

Ce programme de formation de base en santé voyage, d'une durée de cinq heures, s'adresse aux **professionnels de la santé, médecins, infirmiers et pharmaciens**. Tous les participants ayant complété le module de formation dans le délai prescrit de 6 mois et ayant obtenu la note de passage (70 % et +) recevront une attestation de participation. Pour en savoir davantage sur les modalités pour l'obtention des crédits de formation continue, veuillez vous référer aux consignes suivantes :

Inscription en ligne

www.fmed.ulaval.ca/fmc

Information : M^{me} Julie Bourque
418-656-2131 poste 7060
julie.bourque@fmed.ulaval.ca

À l'attention des pharmaciens

Si vous êtes un professionnel pharmacien et que vous désirez suivre cette formation, le coût est de 60 \$ incluant les crédits de formation continue. Cette activité de formation continue a été accréditée par l'Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ) qui accordera 5 UFC aux pharmaciens qui l'auront complétée dans les délais prescrits et auront réussi le post-test avec succès. Le Secteur Développement professionnel continu (SDPC) de la Faculté de médecine s'assurera de transmettre l'information à l'OPQ.

À l'attention des infirmier(e)s

Si vous êtes infirmier(e) et que vous désirez suivre cette formation, le coût est de 35 \$ excluant les crédits de formation continue. Pour les participants désirant, à la fin de la formation, obtenir des unités d'éducation continue (UEC), veuillez prendre note de la procédure suivante : des unités d'éducation continue (UEC) seront émises par la Direction générale de la formation continue de l'Université Laval (DGFC) aux infirmier(e)s qui auront complété la formation en ligne dans les délais prescrits et auront réussi le post-test. Les infirmier(e)s pourront en faire la demande en complétant le formulaire apparaissant à la fin de la formation après le post-test. Des frais de 25 \$ seront facturés par la DGFC pour chaque demande d'UEC. La DGFC reconnaît 0,5 UEC pour cette formation.

À l'attention des médecins

Si vous êtes médecin et que vous désirez suivre cette formation, le coût est de 60 \$ incluant les crédits de formation continue de catégorie 1 émis par le Secteur Développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université Laval (SDPC). Les consignes sur la façon de récupérer ces crédits vous seront indiquées à la fin de la formation, après le post-test. Le SDPC reconnaît 5 crédits de catégorie 1 à cette formation.

Accès au module

Lorsque votre inscription et votre paiement auront été complétés, nous vous invitons à retourner dans votre dossier de formation afin de cliquer sur le lien et ainsi débiter le module de formation. **Pour ce faire, voici les étapes à suivre :**

1. Connectez-vous à votre profil au <http://www.fmed.ulaval.ca/fmc>
2. Rendez-vous dans le menu « Consulter mon dossier de formation » dans la colonne rouge à gauche de la page
3. Cliquez sur le lien d'accès au module sous « Santé du voyageur »



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine

Vice-décanat à la pédagogie
et au développement professionnel continu